L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 17 SEPTEMBRE 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & [illegible].
N° 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 17 SEPTEMBRE.

POUR LE CONGRES,
DEUXIEME DISTRICT,
T. G. HUNT.

Trésorier d'Etat:

Auditeur des Comptes Publics
JOHN E. KING—de St-Landry.

Surintendant des Ecoles Publiques
A. M. LAMON—de Ouest-Bâton-Rouge.

COMITE CENTRAL WHIG DE L'ETAT.

A une assemblée de ce comité, tenue [illegible] soir, [illegible] septembre, dans la chambre des [illegible], ville de la Nouvelle-Orléans, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Résolu que les whigs des campagnes sont invités à se réunir le plus tôt possible, dans leurs paroisses respectives, à l'effet de nommer des candidats pour les places de sénateurs et membres de la Chambre des Représentans, et pour nommer des candidats pour les places de paroisses qui doivent être remplies en novembre prochain.

Résolu que ce comité recommande [illegible] dans tout l'Etat, de la base électorale, d'un délégué pour chaque cent votes whigs, et un vote pour toute fraction au-dessus de cinquante votes whigs donnés par les différens districts et paroisses à la dernière élection présidentielle. Résolu de plus que la base électorale soit reconnue comme devant diriger la règle de conduite des conventions.

Résolu que les whigs du Premier District Congressionnel, composé de cette partie de la Nouvelle-Orléans connue autrefois sous le nom de Municipalité No Un et Trois, et désignée aujourd'hui comme Premier et Troisième Districts de la dite ville, le faubourg Tremé et cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississipi, et les paroisses St-Bernard et de Plaquemines, sont invitées à nommer les délégués à la convention qui doit faire choix d'un candidat pour représenter le dit District au Congrès.

Résolu que les délégués à la Convention du Premier District Congressionnel se réuniront dans la ville de la Nouvelle-Orléans, MARDI, 20 septembre, à sept heures du soir, dans la salle des délibérations du comité central whig de l'Etat, à l'encoignure de la rue Conti et du Passage de la Bourse.

CHS M. WATERMAN, Président.
HENRY F. JOHNSON, [illegible] } Secrétaires.

Comité central whig de Paroisse.

Une assemblée spéciale du comité central whig de l'Etat aura lieu le mardi 20 septembre, à midi, à la salle du comité encoignure de la rue Conti et du Passage de la Bourse. Les membres sont priés d'être ponctuels.

Par ordre. CHS. M. WATERMAN, président.
HENRY F. JOHNSON, } Secrétaires.
F. C. LAVILLE,

Association centrale whig du Troisième District de la ville de la Nlle-Orléans.

Les membres de cette association s'assembleront le 17 courant, à huit heures P. M. dans le lieu ordinaire de réunion, dans l'hôtel des Etats-Unis, à l'encoignure des rues Champs Elysées et Victoire.

Les whigs du 3me district en général sont invités à y être présents. T. W. COLLENS, président.
F. C. LAVILLE, } Secrétaires.
E. STAES,

EUROPE.

Le steamer *Asia* est arrivé à New-York dans la nuit du 8 courant, après une traversée de douze jours et demi de Liverpool, qu'il a quitté le 27 du mois dernier.

M. Ingersoll a remis à la reine la lettre qui le rappelle aux Etats-Unis, et M. Buchanan, notre nouveau ministre, a été présenté à Sa Majesté par le comte de Clarendon.

Trois cent soixante-dix ouvriers se sont embarqués à Southampton pour Sidney. Ils se sont engagés à travailler pendant deux ans au chemin de fer de Sidney, à raison de 5 shillings par jour et sont accompagnés de leurs familles.

Le lieutenant général Sir Charles J. Napier est dangereusement malade: son état offre même tant de gravité que l'on ne conserve presque plus l'espoir de le sauver.

Le *Times* de Londres, dans l'article qu'il consacre à M. Soulé, signale le nouveau ministre des Etats-Unis en Espagne comme un des plus ardents promoteurs de la dernière invasion de Cuba par les expéditionnaires de Lopez. Le *Times* connaît peu l'histoire contemporaine.

L'empereur et l'impératrice de France sont à Dieppe où ils ont été parfaitement accueillis. Ils doivent être absents de Paris pendant deux ou trois semaines puis visiter Fontainebleau et Compiègne.

La commission nommée par le ministre de la marine pour examiner la machine à air chaud de M. Ericsson, déposée dans les ateliers de M. Mazeline, au Havre, est arrivée dans cette dernière ville. La commission est présidée par M. Paris, qui a fait des machines à vapeur une étude spéciale.

Des ordres ont été reçus à Rochefort pour terminer immédiatement les trois vaisseaux de ligne l'*Ulm*, le *Louis XIV* et le *Turenne*. Une hélice de la force de 900 chevaux doit être construite pour un de ces navires.

La frégate *Iphigénie*, de 60 canons, a été désignée pour faire partie de l'escadre française des Antilles et du golfe du Mexique.

Les affaires reprennent dans tous les grands centres industriels de France depuis que les nuages amoncelés par la question d'Orient se sont dissipés.

Le *Soleil* a publié un article plein de bon sens sur le memorandum distribué par l'Autriche aux gouvernements européens à propos de l'affaire Kosta. L'Autriche, dit il avec raison, s'élève contre la violation du droit international. Mais qui donc ici a violé le droit des gens? N'est-ce pas le consul autrichien de Smyrne qui fait enlever de vive force un habitant de cette ville, sous prétexte qu'il est sujet autrichien, et le fait conduire à bord d'un brick de guerre? S'il y avait lieu à arrestation n'est-ce pas aux autorités de Smyrne qu'il eut fallu s'adresser? Et quand un brutal enlèvement s'accomplit à la lumière du soleil, contre toute espèce de droit et d'équité, faut-il que tout le monde se taise et laisse commettre impunément un pareil acte? Le commandant de la corvette St Louis ne le pouvait pas, et comme Kosta avait fait aux Etats-Unis les demandes nécessaires pour devenir citoyen de l'Union, comme il avait déjà prêté serment de fidélité et d'allégeance à sa nouvelle patrie, le capitaine Ingraham a cru avec raison devoir le réclamer au nom de son gouvernement. Si on n'avait pas livré Kosta, il est certainement fait feu sur le brick autrichien, et le droit eut été de son côté. Il y a sans doute dans cette affaire violation de la loi supérieure qui gouverne entre elles les nations, mais cette loi fondée sur la raison et l'équité, c'est l'Autriche qui l'a violée. Son memorandum est donc sa plus éclatante condamnation.

Deux dépêches reçues à Londres y ont causé une vive sensation. La première annonçait que le général Osten-Sacken, commandant le troisième corps de l'armée russe, venait de traverser le Pruth avec ses forces, et que le général Luders, commandant le cinquième corps, était toujours à Ismail. La dernière portait qu'un commissaire russe était arrivé à l'embouchure du Sulina pour reconnaître l'état de cette rivière et aviser aux moyens de la rendre navigable.

Le bruit a été répandu à Constantinople, le 11 du mois dernier, qu'une collision [illegible] sur le Danube entre Omer Pacha et les Russes. Rien n'est venu confirmer ce bruit.

On croit que Halil Pacha sera l'ambassadeur du sultan à St-Pétersbourg.

On écrit de Constantinople que l'Angleterre a beaucoup perdu de sa considération, de son influence et de sa popularité en Orient, tandis que la France, grâce à l'attitude pleine de fermeté qu'elle a prise dès le commencement des difficultés survenues entre le sultan et le czar, est de plus en plus respectée par les populations.

La Porte a accepté la note collective des puissances moyennant une très légère modification verbale.

On ne sait encore rien de positif sur les troubles de la Servie. Il paraît cependant que le prince Alexandre Karageorgewitsch a quitté sa capitale en emportant avec lui ses archives et s'est retiré à Kraguevatsch, ville située dans les montagnes. Il a appelé sous les armes toute la milice nationale composée de 40,000 hommes et a nommé Knitschanin commandant en chef. Il est prêt, dit-il, à repousser les envahisseurs, qu'ils viennent d'Autriche ou de Turquie.

En Espagne le ministre des travaux publics est absorbé par la question des chemins de fer. Il a déjà examiné la moitié des documens qui ont rapport aux vingt-sept concessions référées à son conseil.

La *Gazette piémontaise* publie une lettre de Spezzia dans laquelle on parle avec force éloges d'un bal splendide donné dans ce dernier port, en l'honneur de la reine du Piémont, par les officiers de la frégate américaine *Cumberland*. «Les drapeaux italien et américain étaient partout confondus, dit le correspondant, et la cordialité des Américains a seule égalée leur magnificence.» Au nombre des officiers présens se trouvait le brave commandant de la corvette *St-Louis*.

Plusieurs agens de Mazzini ont été arrêtés à Rome dans la nuit du 14 août.

Le courrier de nord est arrivé à Mobile avec la malle du 10 septembre de New-York. Espérons qu'il nous transmettra par le même courrier les lettres françaises par le steamer *Asia*, qui auraient dû nous parvenir hier, au dire même de notre bureau de poste qui annonçait les avoir reçues.

La fièvre jaune sévit avec vigueur à Madisonville, à Covington, et dans d'autres villages de la paroisse St Tammany. Les malades sont nombreux à Covington, mais la mortalité est jusqu'à présent peu considérable. Madisonville est plus cruellement éprouvé; la presque totalité des malheureux qu'atteint l'épidémie succombent. A Lewisburg on n'a encore constaté, si nous ne nous trompons, que deux décès.

MOBILE.—Dans les 24 heures terminées le 14 de ce mois il y a eu à Mobile 24 décès dont 21 causés par la fièvre jaune.

Le steamer *Niagara* est arrivé à Liverpool le 26 du mois dernier et l'*Arctic* le 29.

CALIFORNIE.

Arrivée du Star of the West.

Le steamer *Star of the West* est arrivé à New York le 7 de ce mois, venant de San Juan de Nicaragua et ayant à bord, outre un nombre considérable de passagers, environ un million de piastres en poudre d'or.

Le steamer *Winfield Scott*, parti de San Francisco pour Panama, avait à bord [illegible] en or.

Nos dernières dates de San Francisco sont du 16 août. Il régnait une grande effervescence électorale dans toute la Californie; whigs et démocrates comptent également sur le succès.

La tête de Joaquin, le célèbre bandit, a été conservée dans de l'esprit de vin.

On parle à San Francisco d'emprunter cent mille piastres pour construire des écoles publiques et un hôpital.

Les Indiens menacent de recommencer leurs déprédations.

M. Peter Smith, qui a servi avec distinction dans la guerre du Mexique sous les ordres du colonel Jefferson Davis, a été tué en duel le 3 août par le capitaine Scott.

Les ouvriers se sont mis en grève à San Francisco.

Une source capable de fournir [illegible] gallons d'eau par jour a été découverte dans le tunnel sur Mountain Lake.

Les travaux d'impression exécutés pour la législature de la Californie ont coûté $218,000 pour une seule année.

Les négociants chinois de San Francisco se proposent d'établir une banque.

Les clippers *Hornet* et *Flying Cloud*, partis ensemble de New-York le 26 avril dernier, sont arrivés à San Francisco le même jour. Ils sont entrés dans le port à 45 minutes d'intervalle. De forts paris avait été engagés sur chacun des navires.

Une riche mine de cuivre a été découverte entre Los Angelos et Santa Barbara.

Cinq édifices ont été détruits par le feu à Sonora le 13 du mois [illegible].

Nos dernières dates [illegible] sont du 13 août. Le major Alvord nommé par le Président pour établir une route militaire de l'embouchure du Myrtle jusqu'au camp Stewart sur la rivière Rogue, s'est rendu dans le sud du territoire pour commencer ce travail.

Iles Sandwich.

On écrit des îles Sandwich sous la date de 2 juillet que la petite vérole exerce de grands ravages parmi les naturels et que trente ou quarante de ces derniers succombent chaque jour. Le bruit courait que onze batimens de guerre français avaient été aperçus de l'une des îles.

M. J. ARISTIDE LANDRY.—La parfaite loyauté de notre représentant au Congrès, M. Aristide Landry, nous est depuis longtemps connue; nous savions bien qu'il était incapable de protester contre la désignation de M Hunt, mais nous sommes heureux aujourd'hui de trouver dans le *Messager* la confirmation de nos convictions à cet égard:

Nous n'avons jamais douté, dit le *Messager*, des sentimens élevés de M. Aristide Landry. Nous avons toujours été convaincus de son profond dévoûment à la cause dont il est l'un des plus honorables, des plus fermes, des plus inébranlables soutiens. Aussi, n'avons-nous éprouvé aucune surprise lorsqu'il nous a fait, mardi dernier, l'honneur de nous dire que c'est grandement se méprendre que de supposer qu'il est hostile à l'élection du Col. T. G. Hunt. Bien loin de là, il s'est (a-t-il ajouté) empressé d'aller, après le vote de la Convention du 1er août, lui donner l'assurance qu'il pouvait compter sur sa voix comme sur celle de tous les partisans des saines doctrines.

C'est donc à tort qu'on lui attribue une participation quelconque aux manœuvres des dissidents. S'il n'a pas eu recours à la presse pour rendre publique sa loyale détermination, c'est qu'il en a été empêché par des considérations que tous les hommes sensés sauront comprendre et apprécier. Il est souvent difficile de ramener à la raison des amis mal inspirés; tel est probablement la cause du silence qu'a jusqu'à ce jour gardé notre ex-représentant au Congrès. Mais ce silence, il s'impose très volontiers le patriotique devoir de le rompre, en déclarant hautement qu'il contribuera de tout son pouvoir au succès du candidat désigné par la majorité des délégués du parti whig.

LES DISSIDENS D'ASCENSION ET DE ST-MARTIN.—Les dissidens de ces deux paroisses devaient tenir le 12 de ce mois une Convention à Donaldsonville pour désigner un candidat à la place de M. THEODORE G. HUNT dont ils repoussaient la nomination comme nulle. Ascension et St-Martin ayant seuls envoyé des délégués et les autres paroisses du district n'étant point représentées, la Convention n'a pas eu lieu.

LE GUANO ET LA CANNE A SUCRE.

Le guano, on le sait, est le plus puissant engrais que l'agriculture ait encore employé. Nous étions néanmoins loin de penser que son application à la culture de la canne à sucre produirait les merveilleux résultats dont nous avons été témoins. Nous avons vu hier une canne prise sur l'habitation de M. B. V. Labranche, à Jefferson, et provenant d'une pièce de huit arpens sur laquelle on avait répandu une petite quantité de guano. Cette canne, de la base à la naissance du feuillage, a une longueur d'environ dix pieds et demi. Nous y avons compté 21 nœuds, dont 17 rouges. La longueur des nœuds est de sept pouces environ; leur circonférence d'environ cinq pouces et demi.

Presque toutes les cannes plantées dans les huit arpens réservés dont nous parlons plus haut offrent à peu près les mêmes proportions et se distinguent par leur magnifique venue des autres cannes qu'elles dominent de plusieurs pieds. Elles sont également plus avancées en maturité, et nous sommes persuadés que le planteur qui emploierait régulièrement du guano pourrait toujours commencer à rouler dans les premiers jours d'octobre et obtenir des résultats au moins aussi satisfaisans que s'il ne commençait à rouler que dans la seconde quinzaine de novembre avec des cannes dont la maturité n'aurait pas été hâtée par le guano. Or, comme la question de temps est immense pour les planteurs, comme c'est le plus souvent celle sur laquelle repose le sort d'une récolte, l'emploi du guano doit, si nous ne nous trompons, devenir bientôt général.

Nous apprenons que les résultats sont encore plus frappants pour les souches. Un de nos principaux planteurs a eu l'idée de répandre du guano dans un sillon de souches sur deux, et aujourd'hui cette partie de son champ offre le curieux spectacle de magnifiques cannes alternant régulièrement avec des cannes moyennes.

Ces expériences nous paraissent concluantes et de nature à propager l'application du guano à la culture de la canne.

Arrivée du Franklin.

Le *Franklin* est arrivé à New-York le 14 de ce mois. Il apporte des nouvelles de Liverpool jusqu'au 30 août: elles sont par conséquent de trois jours plus récentes que celles apportées par l'*Asia*.

Les ventes de coton se sont élevées à 16,000 balles sur la place de Liverpool dans les trois jours qui ont séparé le départ de l'*Asia* de celui du *Franklin*. Les prix étaient quelque peu en faveur des acheteurs.

Les dernières nouvelles de Constantinople annoncent que le Sultan a accepté la note de la Conférence de Vienne et qu'il enverra un ambassadeur à St-Pétersbourg dès que les Russes commenceront à évacuer les provinces danubiennes. On pense que cette évacuation [illegible] et françaises [illegible] mouillage de la baie de Besika.

Le gouvernement français a annoncé officiellement qu'il n'y aurait pas de déchet dans la récolte des grains.

NÈGRES MARRONS.—Le *North Louisianian*, journal publié à Bastrop, nous apprend qu'une bande de nègres marrons armés de fusil parcourt en ce moment la paroisse Morehouse et pillent les habitations. Trois de ces misérables ont pénétré dernièrement sur la plantation de M. Monk. Celui-ci soupait alors tranquillement avec son gendre, ses deux filles et son petit fils. Les nègres tirèrent sur eux par la fenêtre trois coups de fusil et chacune des personnes présentes fut légèrement blessée: le malheureux enfant, lui, fut tué. L'alarme ayant été donnée on se mit à la poursuite des assassins et l'un d'eux fut pris. Il a déclaré que ses deux compagnons se rendaient dans l'Alabama et la Floride. Tous les habitans se sont armés et des battues ont lieu tous les jours: jusqu'ici elles sont restées sans résultat.

MONTGOMERY.—Le Bureau de Santé de cette ville annonce deux cas nouveaux de fièvre jaune et un décès causés par le fléau.

VICKSBURG.—Le *Whig* de Vicksburg fait de l'état de cette ville un tableau fort sombre. La fièvre jaune y est devenue épidémique et frappe un grand nombre de citoyens. Il n'y a peut-être pas une maison de la ville, dit le *Whig*, où le fléau n'ait pas fait son apparition.—Le capitaine Breton, candidat démocrate pour représenter Vicksburg à la Législature, est au nombre des victimes.

PENSACOLA.—La *Gazette* de Pensacola garde, nous ne savons trop pourquoi, le silence sur les ravages qu'exerce dans cette ville la fièvre jaune, mais les [illegible] qu'elle renferme démontrent [illegible] que le fléau y a été [illegible] comme à Mobile, comme à Natchez, comme à Vicksburg. Dans la liste des victimes figurent le capitaine D. D. Baker, Mme Kelly femme du payeur de ce nom, M. Gameron et M. Stephen, habitans de Pensacola.

COTON.—Le bateau à vapeur *P. Dalman*, arrivé hier de Vicksburg, a apporté 233 balles de coton. C'est jusqu'à présent le plus fort chargement de la saison.

WASHINGTON.—Les journaux et correspondances de Washington déclarent fausse la nouvelle de la nomination de M. Cass au poste de ministre des Etats-Unis en France.

MANDEVILLE.—M. Henry St-Paul, membre de l'Association Howard, nous écrit pour nous annoncer que tous les bruits touchant l'apparition de la fièvre jaune à Mandeville sont faux. Cinq décès y ont eu lieu depuis le 13 de ce mois. Un [illegible] à la Nouvelle-Orléans, et qui [illegible], était parti pour Mandeville, est mort le lendemain de son arrivée. Un jeune Français débarqué à Mandeville dans les mêmes conditions, est mort également le lendemain de son arrivée. Dans ces deux cas, on le voit, la maladie avait été contractée à la Nouvelle-Orléans et avait même fait de rapides progrès. La troisième victime est un Allemand, boulanger de profession: celui-là est mort de la fièvre pernicieuse causée par des imprudences réitérées. Enfin deux jeunes enfants de M. Fontana, créoles l'un et l'autre, ont succombé à la fièvre maligne. On attribue leur maladie à l'insalubrité de la maison qu'ils habitaient: elle est entourée de cyprières et placée dans un endroit qui est connu depuis vingt ans comme un foyer de fièvres intermittentes et autres.

M. St-Paul contredit également le bruit de la mort du médecin résidant à Mandeville ou à Lewisburg. Il n'y a jamais eu, nous écrit-il, de médecin résidant dans l'une ou l'autre de ces localités. Le seul médecin qu'il y ait en cette année à Mandeville est le Dr. McCracken, lequel est en ce moment à Lewisburg où il prodigue ses soins à tous ceux qui s'adressent à lui.

HÔTEL DES CHÊNES VERTS.—Nous entendons de toutes parts recommander l'hôtel des Chênes Verts, à Biloxi, et nous n'hésitons pas à ajouter notre propre témoignage à celui des voyageurs qui ont séjourné dans le bel établissement de M. Pradat. C'est un des meilleurs hôtels que l'on trouve dans les retraites du Lac, et il mérite amplement la vogue dont il est l'objet. Ceux qui voudraient aller terminer à Biloxi la saison des bains, ne sauraient mieux faire, que de descendre aux Chênes Verts.

NATCHEZ.—Le nombre total des décès qui ont eu lieu à Natchez depuis le 11 août est de 101: ils ont été causés presque tous par la fièvre jaune.

DONALDSONVILLE.—Le *Vigilant* de Donaldson du 14 courant annonce que l'état sanitaire de cette ville est parfait. Voici comment s'exprime notre confrère:

La salubrité de notre ville continue à être des plus satisfaisantes. Depuis le commencement de la semaine, un seul décès a eu lieu, occasionné par les mauvaises fièvres qui règnent en ce moment dans nos contrées. C'est hier soir qu'un jeune Français de 23 ans, venu dans notre localité il y a 5 ou 6 mois, y a succombé vers huit heures. On attribue sa mort aux effets d'un remède qu'il a pris sans consulter son médecin et surtout à la négligence qu'il a mise à se soigner dans le commencement de sa maladie. La fièvre jaune n'a pas fait son apparition dans notre ville. La fraîcheur des nuits qui tempère la chaleur des journées, nous fait supposer que nous sommes à l'abri de ses atteintes. Tant mieux.

GOTTSCHALK.—Les journaux de Philadelphie mentionnent le bruit que Gottschalk doit prochainement épouser une riche héritière dont la fortune est estimée à $200,000. Nous désirons sincèrement que ce bruit soit fondé. Mais que nous disait donc le jeune et brillant pianiste, dans un certain petit *speech* d'adieu, qu'en partant il laissait son cœur à la Nouvelle Orléans? Allons, l'inconstance est bien permise à un grand artiste.

JENNY LIND.—Depuis que la cantatrice suédoise a voyagé aux Etats-Unis, les Américains tiennent à être renseignés sur ses moindres faits et gestes. C'est une suite de l'admiration profonde qu'elle a excitée dans ce pays. Les moindres incidens de son mariage avec M. Otto Goldschmidt ont été notés avec soin par la presse. Voici maintenant que du fond de l'Allemagne on transmet à nos confrères du Nord une autre nouvelle. Mme Otto Goldschmidt, qui a donné sa démission de rossignol, est devenue mère! Tous les journaux répètent la chose à la ronde, et d'ici à quelques jours pas un seul citoyen de la grande république n'ignorera que la *divine* Jenny vient d'imiter l'exemple de la très gracieuse reine d'Angleterre.

LIBERIA.—M. J. J. ROBERTS a été réélu il y a quelque temps président de la république africaine de Liberia et M. Stephen A. Benson vice-président. Voilà huit ans que M. Roberts est président et il avait été auparavant gouverneur de Liberia durant six ans, ce qui lui fait quatorze années consécutives de pouvoir. Il inspire une très grande confiance aux habitans.

REMÈDE CONTRE LA MORSURE DU SERPENT A SONNETTES.—Voici un remède dont les Indiens se servent pour la guérison des morsures de serpens à sonnettes. Nous le tenons, dit le *Meschacébé* de St-Jean Baptiste, d'un de nos plus respectables planteurs qui en a éprouvé l'efficacité:

«Aussitôt que vous êtes mordu par un serpent à sonnettes, disent les Indiens, arrachez de suite cette plante si commune dans nos champs et dans nos bois, qu'on appelle vulgairement *Tête de femme*; prenez-en la racine; vous mâcherez cette racine avec vos dents; avalez quelques gorgées de ce jus, puis, quand la racine sera bien broyée, appliquez la telle sur la plaie que vous aura faite le reptile.

«La guérison est presque instantanée, le jus que vous avalez empêche le venin de monter à la poitrine, et le cataplasme que vous appliquez sur la blessure possède une telle vertu qu'il attire entièrement le venin de la plaie.

CORRESPONDANCE.

BILOXI, 14 septembre 1853.

Messieurs,

Je viens de lire avec étonnement quelques lignes de rectification que vous avez publiées au sujet de la mort de M. Barousse. C'est bien à la fièvre jaune, comme vous l'aviez d'abord annoncé, et non à la fièvre pernicieuse qu'a succombé M. Barousse. Il n'a point eu plus été soigné par le Dr Lemet, qui, tout souffrant lui-même, a été appelé auprès du malade quelques heures avant sa mort plutôt comme ami que comme médecin. La maladie était à sa dernière période; on n'avait plus d'espoir. Le Dr Lemet a aidé à adoucir les derniers moments de M. Barousse, mais il a été malheureusement appelé trop tard.

Veuillez agréer, messieurs, &c.

Un de vos Abonnés.

CHRONIQUE LOCALE.

Inhumations dans les différents cimetières de la ville pendant les vingt-quatre heures expirées vendredi, 16 du courant, à 6 heures du matin:

	Fièvre jaune.	Autres maladies.	Total
Cimetière Protestant rue Girod	2	3	5
Cypress Grove No 1	1	1	2
Cypress Grove No 2	18	3	15
Cim. de l'Hôpital de Charité,	4	2	6
Cimetière St-Patrick,	7	3	10
St-Vincent de Paule, 3e dist.,	5	3	8
Do. de Lafayette, 4e dist.	3	4	7
Total,	39	19	51

Nous omettons les noms des cimetières dans lesquels il n'y a pas eu d'inhumations.

Hôpital de Charité—Officiel.

Rapport de l'Hôpital de Charité pour les vingt-quatre heures expirées jeudi, 15 du courant, à minuit:

Admis 44
Renvoyés guéris ..16
Morts ....5 tous de fièvre jaune.

H. VANDERLINDEN, commis.
Nouvelle-Orléans, 16 septembre 1853.

TENTATIVE DE SUICIDE.—Joseph O'Galligan a été arrêté, jeudi soir, dans la rue Julie, à la demande de Mme Gallagher qui déclare qu'il veut se suicider. Joseph a été écroué.

[illegible] MEURTRE.—La police du premier [illegible] Joseph Fleming qui, à une [illegible] Geraghty [illegible] ...eghty.

UN MARI BARBARE.—Le nommé Peter Malloy comparaissait hier devant le recorder du premier district sous l'accusation d'avoir été cruel envers sa femme. Celle-ci déclare que dans la soirée de jeudi dernier, son mari entra dans la maison, traînant après lui une lourde chaîne de six pieds de long. Il saisit la plaignante par le bras et lui attacha au pied la chaîne au bout de laquelle il avait placé un poids de cinquante-six livres; puis, après avoir tout disposé à sa guise, il lança le poids par dessus le balcon et la pauvre femme resta ainsi prisonnière jusqu'à ce que des officiers de police vinrent à passer, la délivrèrent et conduisirent son mari en prison. Mme Maloy accuse également M. Maloy de l'avoir frappée. Le cautionnement a été fixé à $1000 et le jour de l'interrogatoire au 23 du courant.

MARI CONTRE FEMME.—Le recorder Ramos a lancé hier un ordre d'arrestation contre Christiana, femme de Jacob Zimmermann, qui demeure au coin des rues Conti et Chartres. Son mari accuse sa femme d'avoir abandonné le domicile conjugal en avril dernier, emportant avec elle une somme de $100. Mme Zimmermann est revenue sous le toit de M. Zimmermann, mais elle n'a pas rapporté un sou de l'argent qu'elle a enlevé en partant.

CUIVRE.—L'officier de police Sweeney, du deuxième district, a demandé hier au recorder Ramos l'autorisation de faire des perquisitions dans certaines maisons où a été déposé, il le croit, pour $360 de cuivre qu'on a enlevé d'un terrain vague situé dans la rue du Quartier entre Condé et Royale.

☞ Vincent & Co, No 43, rue Bienville, vendront à l'encan, aujourd'hui, à 10 heures, 69 colis de marchandises sèches.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

☞ Par l'expédition hier.

Arrivés Hier.

Navire Island City, Baker, New-York
Middlesex, Williams, Boston
Brick Telegraph, Young, Campêche
Goelette Edwin Reeny, Collins, Havane
Major Barbour, Arnot, Atacapas

STEAMBOATS.
P Dalman, Dunlevie, de Vicksburg.

Liste des Bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

[illegible]

Départs de Dimanche.

[illegible]

WEBSTER & MAILLOT,
No 124, rue des Magasins,
Importateurs de Vins étrangers, Eau-de-Vie, &c, et manufacturiers de liqueurs du pays.

FEUILLETON.

TROIS REINES.

ANNE DE BRETAGNE.

I.

Dame Thibaude.

—Allons, messire d'Argenton, buvons pour dissiper les vapeurs du matin; le premier coup n'a été que le coup du *Bénédicité*, comme on dit en Bourgogne, d'où votre pays, je crois?

Je suis des Flandres, maître Jacques, mais il y a déjà bien temps de cela!—avant d'être au roi de France, j'étais au duc de Bourgogne, Charles le Hardi.

—Dites le Brouillon, le Téméraire; [illegible] M'est avis que c'est le seul nom qui lui restera.

—Parlons avec plus de révérence des hautes personnes, maître Jacques.

—Allons donc!

La montagne quand on l'approche,
N'est tout que sable, pierre et roche.

N'assistions-nous pas tous deux, l'un près de l'autre, à l'heure finale du roi Louis XI. Qu'il était petit, le grand roi!

—Tout petit qu'il était, il avait pu faire de vous un homme d'importance, car, en moins d'une année, dit-on, de lui vous reçûtes près de cent mille écus. Fais-je erreur, maître Jacques?

—Cent mille écus! mieux que cela Monsieur d'Argenton, car alors aussi, j'étais fait par lui seigneur de Poligny, dont je suis natif, seigneur de Rouvray, de Triel et même de Saint-Germain-en-Laye, une résidence royale! J'avais hôtel avec donjon à Paris! On ne m'appelait pas maître Jacques alors, ajouta le discoureur en lançant un regard oblique à son interlocuteur, on me donnait du Monsire tout aussi bien qu'à vous, qui êtes de noble famille. Tout cela empêche-t-il le grand roi d'avoir été un pauvre homme? S'il m'a fait riche, son seigneur de lui a bien su me guérir de cette lèpre, mieux qu'il n'eût fait des écrouelles; donc, on serait le mal venu de m'en faire reproche.

—Pas de flatterie entre nous, voisin, reprit le seigneur d'Argenton, en lui frappant légèrement sur l'épaule, d'un air de bonhomie. Point n'ai voulu vous affronter; je n'aurais garde, trouvant grand plaisir et grand profit comme je fais, de causer entre nous de l'ancien roi, dont j'ai pris la tâche de translater les gestes en langage français.

—Peut-être-bien, Monsire, de savoir assez de latin pour vous en tirer de ce côté là!

Ce fut au tour du seigneur d'Argenton de faire la grimace. Maître Jacques venait de toucher à son endroit sensible.

Comme on a pu le deviner déjà, cette conversation avait lieu entre l'historien Philippe de Comines et le médecin Jacques Cottier, que nous avons vu assister au lit de mort de Louis XI. On touchait alors à la fin du mois de mai de l'année 1498, et bien des événements s'étaient passés depuis le mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne.

Retiré du monde alors que Charles VIII, ou plutôt le parlement, avait si bien réglé ses comptes, Cottier vivait à petit bruit dans une des contrées les plus fertiles et les plus délicieuses du Poitou. Ce qu'il entremêlait volontiers son langage d'aphorismes et de sentences populaires, c'était un esprit naturellement hardi, railleur, primesautier, qui résumait à peu près en lui tout le scepticisme de son époque.

Par un dernier et joyeux défi porté à ceux qui auraient pu croire l'avoir atteint dans sa gaîté aussi bien que dans ses richesses, sur sa maisonnette, entourée d'un petit ruisseau d'eau vive et cachée derrière un rideau de peupliers, il avait fait inscrire ces rébus en forme de devise: À L'ABRI COTTIER. On peut croire, au reste, que ce genre d'esprit était assez commun en France vers la fin du XVe siècle, puisque le grave Philippe de Comines lui même, qui, dans le voisinage, habitait son château seigneurial d'Argenton, avait fait peindre, sur la porte principale, un globe terrestre sous la forme d'un chou-cabus, le tout ayant la prétention de signifier:—*Le monde n'est qu'abus.*

Aujourd'hui, le maître du château est venu faire visite à l'ancien médecin de Louis XI, pour deviser avec lui des choses présentes et des choses passées, et, tous deux, sont à table, sous le feuillage de la vaste cheminée, égayée par un feu clair et flambant, et de quelques joyeux gobelets d'argent et d'une bouteille presque vide.

—Mon honnête compagnon, reprit Comines, enseignez-moi, je vous prie, le moyen employé par vous pour faire que le terrible roi, devant qui tout tremblait, de vous seul avait peur, et laissât le pauvre impunément maltraité de paroles, ce que, certes, nul autre n'eût osé, sans danger d'y laisser sa tête.

—Ce n'était pas de moi, chétif, qu'il avait peur, répondit Cottier; c'est de la mort; et il pensait, le fou, que je l'en pouvais sauvegarder. Aussi, dès qu'il se sentait atteint sous la main, j'étais son grand ami, son compère, par la foi! avant même de l'approcher, j'aurais pu me dire son vrai compère d'église, ayant par ces fils tenu sur les fonts de baptême un de ses bâtards. Ensuite, venait-il à se redresser, il n'eût écouté toute vie que de me faire pendre, et tout comme pour tant d'autres il l'a pratiqué; mais il ne l'osait, mon royal et mon loyal compère! Bien avisé en cela, j'avais eu soin de lui pronostiquer que la mort, qui nous serre, le saurait pas belle, jours. Voilà tout le secret! Oui! oui, oui, poursuivit Cottier, avec un sourire railleur et triomphant, j'ai bridé et flagellé le vieux loup. Ce que ses conseillers et même ses confesseurs n'osaient faire, je l'ai fait, moi, l'homme de la plèbe, l'homme de rien; je lui ai dit ses dures vérités, ses vérités secrètes; je l'ai bravé, je l'ai gourmandé de la langue, et je l'ai vu quelquefois lui-même, le vieux roi, sortir de chez moi la tête basse... je l'avoue; c'était une vindication pour ceux-là qu'il a tant fait gémir! Après tout, voisin, le rôle était moins difficile à jouer qu'on n'aurait pu le croire! Vous connaissez le dicton:

Les Bourbons sont gueteux,
Les Valois sont peureux.

—Holà, maître!... Non!... docteur, mon savant voisin! s'écria Comines, votre dicton sur les Valois a toujours révolté en moi le sens de justice. D'abord, Charles VII, le victorieux...

—Avait peur de tout, même des fantômes nés de ses imaginations! interrompit Cottier.

—De tout, c'est trop dire, répliqua Comines en s'amendant par réflexion; les ennemis, il avait sans guerre de cour, et il était laissé mourir de faim par crainte de nourriture fâcheuse; mais son petit fils, celui-là que nous venons d'avoir la douleur de perdre, était-il faible à la peur, lui? Quelque jour elle tâté de la prison sous ses règnes, je lui dois justice, et, comme chroniqueur, je la lui ferai. Mais Dieu veut que j'achève mon œuvre. Ah! le brave petit roi que c'était! Il fallait l'avoir vu comme moi même je l'ai vu. Mieux encore que ... [illegible] ... qui demeura protecteur [illegible] de la Trémouille, de Théoron, en disgrâce aujourd'hui, comme bien d'autres.—Et Comines laissa échapper un gros soupir.—J'avais été le conseiller pour ses faits d'histoire; il me raconta de quelle façon d'avait montré Charles VIII durant ses guerres d'Italie et à Fornoue; de route, faisant partie de l'expédition, j'avais été qui de même capable d'en juger *de visu*, *proprio aspectu*... *cornu populo*.

Devant cette bribe de latin, glissée là comme une protestation à ce qu'avait avancé son interlocuteur, celui-ci cabre d'un air narquois. Comines rougit légèrement et poursuivit:

—Toujours le premier aux mousquetades! Lui, le roi, il s'aventurait si fort au milieu de la mêlée que, à diverses rencontres, le jeune M. de Bourbon-Vendôme, M. de Cossé et d'autres de ses bons amis se revêtaient d'une armure en tout pareille à la sienne pour détourner les coups de sa tête: car, du côté des Italiens, on courait au roi comme ailleurs on courre au cerf. Ce Valois-là était-il brave, voisin?

—Bravoure ou bravade, tout ce beau feu devait provenir de fièvre dans un corps mal outillé comme était le sien. Petit homme s'affole devant sa grande ombre. N'avait-il point passé sa verte jeunesse à trembler de peur d'abord devant son père, puis après devant sa sœur, la duchesse de Beaujeu? Mais laissons de côté la bravoure sous les armes, qui s'acquiert facilement, et en dehors de laquelle il n'a pas, que je sache, fait grand'chose qui vaille. Si dans vos récits d'histoire vous parlez de lui d'autre façon, Messire, vous aurez failli à la vérité.

—Peut-être avez-vous au cœur un reste de levain contre lui, voisin!

—A moi, vertudienne! pourquoi? Parce qu'il m'a rudement rançonné!.... C'est métier de roi. Après tout, que me manque-t-il donc? Ce vin ne vous semble-t-il pas potable, monsieur d'Argenton? J'en vais faire venir de meilleur. De quoi me plaindrais-je? Je me [illegible] et suffisamment nourri dans [illegible] aussi bien que je faisais dans mon [illegible] pour vivre à ma guise, et [illegible].

—Entendons-nous, [illegible] crois rester dans le [illegible] Charles VIII. Il manquait un peu de sens rassis, je vous l'accorde. Mais Dieu lui avait départi de vraies vertus princières; il était si bon!.... C'était bien le regard le plus doux que ma mémoire ait rencontré!... semblable à celui de sa sœur Jeanne; aussi lorsque, par désastreuse malencontre, il donna du front contre la paroi de ce passage souterrain et qu'il tomba, mort, chacun sanglottait par la ville. Moi-même, quand j'arrivai à Amboise et que j'allai asperger le cercueil, en même temps que je larmoyais, il me prit une si grande peur, par émotion, qu'il semblait que mes yeux et mon corps pleurassent tout à la fois. Vous souriez, maître Cottier?

—Point de ce que vous dites, mais de ce que je pense à part moi.

—Et à quoi pensez-vous, voisin?.... suis-je indiscret dans ma question?

—Nullement. Je pense que si l'on pleurait tant à Amboise, on devait quelque peu rire à Blois, où toute la gentilhommerie sans doute avait déjà rejoint le duc d'Orléans, pour se chauffer à cet autre soleil. Avez-vous été à Blois, Messire?

Cette fois, le seigneur d'Argenton rougit jusqu'au blanc de l'œil, et, sans répondre directement:

—Le roi Louis XII montra une douleur pareille à la nôtre, dit-il.

—Je le crois, répondit Cottier, en plissant la lèvre et avec un clignement d'yeux qui échappa à Comines.

—Après avoir été s'agenouiller devant le cercueil de son petit roi, Louis XII alla trouver la reine veuve qui déjà, contre l'usage, avait pris le deuil en noir, et tous deux gémirent si fort ensemble qu'on entendait leurs cris par toute le château.

—Je le crois encore; mais vous ne buvez pas, Messire; par la mort-Dieu! le vin s'est-il évaporé à la chaleur de nos cœurs, ou à celle de nos paroles? la bouteille est vide. Holà! ho! mon alchimie!

Et Cottier frappa trois coups dans sa main. A cet appel, une grosse servante, à la mine refrognée ouvrit la porte, passa la tête et, sans dire un mot, se tint coite, attendant que le maître du logis se fut expliqué sur ce qu'il voulait d'elle.

—Dame Thibaude, dit Cottier, la vapeur de ce feu de sarments nous met en soif; donnez une seconde bouteille.

—C'est assez boire comme ça! répondit aigrement la dame Thibaude, et, fermant la porte à tirer toute la maison, elle disparut.

—Tous deux se regardèrent et se prirent à rire.

—Donc c'est dame Thibaude qui règle la maison, voisin! dit Comines, en souriant, j'ai la ma créance.

—Non, non!.... lui répliqua Cottier en se levant [illegible], je tiens à vous faire goûter d'un

X. B. SAINTINE.
(*A continuer.*)

UN REMEDE INFAILLIBLE.

☞ Les effets des pilules de Dr McLane pour la maladie de foie sont tellement infaillibles, qu'on considère ce remède comme le seul efficace pour des maux connus sous le nom de «affections hépatiques.» Les malades sont, sous la main, un remède qui les rendra bien vite à la santé. Lisez cette lettre:

Wilkins Township, comté Allegheny, Penn.

MM. J. Kidd & Co—Veuillez m'expédier deux autres caisses des Pilules du Dr. McLane; ma femme a pris deux boites de ces pilules et elles lui ont fait plus de bien que le traitement de notre médecin durant l'espace de deux ans, pendant lesquelles il est venu chez nous tous les jours. Je crois que ces deux boites guériront ma femme. JAMES JONES.

A vendre par SCOVIL & MEAD,
17 sep—6 111, rue de Chartres.

[illegible] a acquis une réputation universelle.

☞ On n'a [illegible] tous ceux qui vendent le Vermifuge de McLane [illegible]. M. George Maxwell, de Augusta, comté de Carroll, a employé le Vermifuge dans sa famille et en a obtenu les résultats les plus heureux.

J. H. Cotter, négociant distingué de Louisville, après avoir employé inutilement d'autres médicaments, administré une dose du Vermifuge de McLane et cette dose a suffi pour chasser les vers.

Pittsburg et ses environs: Jas Stratton, Avenue Fancy; Mary F. Stratton, Mary Stratton; Sarah Molaneberger, Mansfield; Margaret Lindsay, Jos James Jay et Agnes Sarha, Squerver Hill.

On peut se procurer ce remède chez SCOVIL & MEAD, No 111, rue de Chartres.

☞ Les maux les plus opiniâtres proviennent souvent de l'indigestion. [illegible] J. WRIGHT & Co. No 151, rue de Chartres.

☞ Le Dr Saml. B. Martin, un des médecins les plus habiles de la ville de Baltimore, parle en ces termes du CHERRY ANODIN EXPECTORANT de Sleiber et du remède de Sleiber POUR LA DIARRHEE. [illegible]

VAUBES & NORMAN, [illegible], rue Royale. [illegible]

MADERE—[illegible], des docks de Londres, à vendre par A COUTIN, 13, rue Bienville.

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

ARRIVEE DU NIAGARA.

New-York, 14 septembre.

[illegible] Marché de Liverpool. [illegible]

Marché monétaire. [illegible]

Convention démocratique—Troubles. New-York, 15 sept. [illegible]

L'escadre aux pêcheries. Boston, 14 septembre. Le commandant de l'escadre qui se trouve à Portsmouth, N. H. contredit le bruit de la capture de sept bâtimens pêcheurs.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI SOIR, 16 SEPTEMBRE.

[illegible]

STAT DU COTON. [illegible]

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL. [illegible]

STAT DU TABAC. [illegible]

(COMMUNIQUÉ.) AVIS. [illegible]

AVIS AU PUBLIC. [illegible] L. BORDEAU.

Banque des Citoyens de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 25 juillet 1853. [illegible]

Ecoles publiques du Second District. [illegible] F. DE WITT.

INSTITUTION POUR LES JEUNES FILLES No 28, rue de la Bourse. [illegible]

MAISON ROUGE.
JOS. N. ROBERT & Co.
AUX HABITANTS. [illegible]
JOS. N. ROBERT & Co., Maison Rouge, la plus près de la halle à la viande.

MAISON ROUGE N° 1,
Prix de marché ou moins. [illegible] U. LAROUSSINI & Co., Maison Rouge No 1, sur la Levée.

COLLEGE JEFFERSON. [illegible]

COLLEGE DE LA LOUISIANE.
PRESIDENT:—LOUIS DUFAU.
VICE-PRESIDENT:—C. O. [illegible], A. M.
[illegible]

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, No. 28. [illegible] A. MERCIER. J. A. BRADBURY.

FABRIQUE DE CHAUSSURES. Vente en gros et en détail, Encoignure Royale et Dumaine. [illegible]

CHEMISES FRANÇAISES. 28, Rue de Chartres. [illegible] LAGAY & LECARU.

FROST & Co., Rue des Magasins, No 24, Nlle-Orléans. [illegible]

LANATA, GANDOLFO & Co. [illegible]

CAVELIER & MAXENT. Rue Royale, No 194. [illegible]

A. COUTIN, 13, rue Bienville. [illegible]

PAUL JUGE FILS & Co., 27, rue St-Louis. [illegible]

Y. QUADRAS & Co., No 16, rue de la Douane. [illegible]

O. VALETON & Co. [illegible]

PAUL LACROIX, 13, rue Toulouse. [illegible]

FRED. LOISON, 24, rue de la Douane. [illegible]

ANT. GIRAUD, 66, Vieille Levée. [illegible]

JOSEPH LANATA, 21, rue Jefferson. [illegible]